



"Une morale nue apporte de l'ennui ; le conte fait passer le précepte avec lui."

Jean de La Fontaine (1621-1695)

Jean de La Fontaine avait bien raison. Qu'il s'agisse de contes à proprement parler ou de fables, la morale passe tellement mieux avec eux ; et ce d'autant plus si le tout se joue en mode théâtre ! Nous vous invitons à venir le vérifier en juillet, à Modave, à travers une création inédite de la Cie Lazzi. Dans le décor Grand Siècle de notre cour intérieure, une douzaine de fables seront mises à l'honneur à travers une interprétation jouée. S'y ajouteront des scènes évoquant des moments forts de la vie haute en couleur de l'auteur, contemporain de Molière et de Jean-Gaspard-Ferdinand de Marchin. Sans oublier un conte un chouia grivois qui se glissera dans tout cela... Ainsi, de l'ennui, croyez-moi, il n'y en aura pas !

Le célèbre fabuliste disait aussi : *"Je me sers des animaux pour instruire les hommes."* et nous ajouterons que le plus bête n'est pas toujours celui qu'on croit. ... Ours, lion, âne, renard, cigale, moucheron ... ; à travers leurs histoires, ce sont nos petits (ou grands) défauts qui sont mis en lumière. De quoi penser à s'améliorer en ayant, de surcroit, bien rigolé...!

Bref, n'hésitez pas, contactez-nous vite car, comme a dit la tortue théâtrophile au lièvre nonchalant : *"Rien ne sert de courir, il faut réserver à point..."*

De la fontaine 58

AGENDA

THÉÂTRE AU CHÂTEAU

• Du 11 au 30 juillet 2023

A côté de La Fontaine
par la Cie Lazzi

Du mardi au samedi à 20h30, les dimanches
et jour férié (21 juillet) à 18h30

Avec Evelyne Rambeaux, Pascale Vander Zyphen,
Christian Dalimier et Nicolas Vanderstraeten - Mise en
scène de Christian Dalimier

- Prix (visite du château avant la représentation incluse) :
- Adulte : 20 € par pers.
- Enfant/étudiant (-26 ans sur présentation de la carte) et groupe (15 pers. min) : 15 € par pers. (caisse des comédiens/pas de paiement électronique possible)
- Spectacle d'1h20 en plein air (n'oubliez pas votre petite laine) - solution de repli en cas d'intempérie
- Un bar vous accueille avant et après la représentation dans les anciennes écuries du château (uniquement boissons - pique-niques autorisés).
- Réservation indispensable au 085/41.13.69

Tous les détails du programme sur www.modave-castle.be/agenda

A dada sur mon bidet, Quand il trotte il fait des pets Pour Modave il n'est pas fait Et ne le sera jamais...

Dans les années 1650-1670, outre une nouvelle aile en façade avant, le comte de Marchin fait aménager des écuries et remises pour les carrosses de l'autre côté de la cour d'honneur, de part et d'autre du porche principal (ill. 1). Elles sont attestées dans différents documents d'archives dont une description du



ill. 1

domaine datée des années 1680 : "Ayant passé la porte à main droite sont des Remises de Carosses, à gauche les Ecuries du Chateau contenant les places d'un grand nombre¹ de Chevaux, au bout desquels il y a un appartement pour y loger separement soit Ecuyers², ou Officers des Ecuries dix personnes. Les dites Ecuries ou remises font fasse au chateau et sont de la même Structure que le Château". Dans un souci d'harmonie classique, on retrouve effectivement les mêmes caractéristiques pour ces trois façades bordant la cour d'honneur :



ill. 2

murs en briques, toitures en ardoise de Fumay, pilastres monumentaux et encadrements de fenêtres en pierre de taille. Le majestueux portail d'entrée des écuries est aussi similaire à celui du château ainsi qu'à celui qui bordait la terrasse séparant jadis la cour d'honneur des jardins³. Côté remises, les

pilastres en pierre de taille forment les montants des trois entrées charretières cintrées qui permettaient de rentrer les calèches (ill. 2). Concernant les aménagements intérieurs, certains états des lieux et documents d'époque nous précisent que, de manière logique, les écuries étaient pourvues d'auges et râteliers. Les premières côté porche abritaient les chevaux. Elles étaient suivies d'un espace réservé aux mulets puis de l'"appartement" signalé dans la description de 1680. Ce dernier était pourvu de différentes pièces (chambres et autres) et de toilettes. C'est vraisemblablement là aussi que se trouvaient la dizaine de matelas et couvertures pour les palefreniers et les laquais cités dans plusieurs inventaires. Cette dernière partie du bâtiment disposait en outre d'une porte donnant directement accès à la terrasse évoquée plus haut.



ill. 3

Au-dessus des écuries, on retrouvait un grand grenier pour le foin et les grains dévolus aux équidés. Des trappes permettaient un approvisionnement direct vers le rez-de-chaussée. L'étage surplombant les remises pouvait quant à lui abriter des espaces de stockage ou des chambres de domestiques comme celle du portier.

Pour garantir la belle ordonnance de la façade extérieure, toutes les grandes fenêtres à croisée de l'aile des écuries sont au même niveau (ill. 3). A l'intérieur de l'espace dévolu aux chevaux, leur base est située à environ 2,40 m du sol suivant les

prescriptions de l'époque qui préconisaient de ne pas exposer directement les animaux à la lumière du jour. La partie haute des fenêtres, fermée par des volets, donne quant à elle sur l'étage. Il est par ailleurs intéressant de noter que, côté appartement, les niveaux intérieurs sont différents, permettant ainsi aux occupants de profiter de la lumière et de la vue sans briser la belle symétrie extérieure avec des fenêtres plus basses.

Nous ne vous apprendrons rien en vous indiquant que les dépendances décrites ci-dessus étaient indispensables à une époque où le cheval était le seul moyen de locomotion des propriétaires aisés ; ce qui les distinguait aussi du reste de la population qui se déplaçait à pied.

Dans un des inventaires après décès du comte de Marchin (1673) sont cités, dans la remise, un carrosse vitré et un de "campagne" (campagne), c'est-à-dire un carrosse destiné aux plus longs voyages, moins orné mais plus solide.

Dans les écuries, on retrouve deux chevaux de carrosse, cinq de selle hamachés, un pour un gentilhomme, un pour un maître d'hôtel, un pour un page, un pour un officier et un pour un cuisinier. On comptabilisait aussi 7 mulets "avec leurs équipages"... Bref, de quoi se promener sur ses terres et voyager avec les domestiques et bagages nécessaires à une famille d'un certain rang. Des déplacements comme, par exemple, celui que le comte de Marchin fit vers Spa pour y prendre les eaux le 9 août 1673. Le carrosse et les chevaux de selle utilisés seront ramenés à Modave deux jours plus tard.⁴ Lui, par contre, n'en reviendra pas vivant puisqu'il y mourut le 21 du même mois.

Cela fait maintenant bien longtemps que les bêtes ont quitté les écuries qui abritent maintenant un espace d'exposition et de pique-nique ; sans oublier un petit bar lors des représentations théâtrales de juillet. La bonne humeur et la convivialité aidant, même sans purs-sangs, nous pouvons vous avouer que, de temps en temps, l'un ou l'autre sympathique hennissement y rappelle étrangement les occupants d'antan... !

¹ Spécifications de la Terre de Modave et de son Château, Archives du château de Modave, A.É.L., n° 1445. À noter que, dans ce document, une centaine de chevaux était indiqué à la base puis raturé et corrigé en un grand nombre ; une centaine étant sans doute trop exagéré dans ce texte qui vantait les atouts du domaine.

² L'écurier ou chef d'écurie est chargé de la préparation des équipages, de l'entretien des voitures et des chevaux. Les palefreniers, postillons et cochers sont les moins bien considérés.

³ A ce sujet, voir la Newsletter du château de Modave - septembre 2020.

⁴ Les archives renseignent une somme d'argent donnée aux hommes qui assistèrent à ramener le carrosse et les chevaux de selle trois jours plus tard, le 11 août. Archives du Château de Modave, A.É.L., n° 1445.